

DELIBERATION CFVU092-2017

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7; Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers; Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers;

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 17 octobre 2017.

Objet de la délibération : création de la LP Intervention sociale (IUT)

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 23 octobre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création de la LP Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle du département carrières sociales de l'IUT – domaine : sciences humaines et sociales – parcours : accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables selon la maquette votée par le conseil d'IUT est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 16 voix pour et 6 abstentions.

A Angers, le 25 octobre 2017

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 30 octobre 2017





Projet de Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle du département carrières Sociales de l'IUT Angers-Cholet

Domaine: Sciences humaines et sociales

Parcours: Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables

Plusieurs objectifs motivent le projet d'ouverture de cette licence professionnelle. Les principaux moteurs de la réflexion pour la création de cette formation sont d'une part la volonté de développer le département Carrières Sociales de l'IUT et d'autre part les retours de terrain des professionnels (directeurs de structure) en demande de formation de ce type pour leurs employés ou pour eux-mêmes. La récolte de ces témoignages et demandes des professionnels s'inscrit dans un mouvement durable de besoin d'accompagnement de publics vulnérables au sens large et plus particulièrement des publics étrangers notamment en demande d'asile. C'est dans le cadre de deux projets de recherche que ces informations ont été récoltées et ont mis au jour la nécessité de création d'une formation. Le projet de recherche régional INFORMA (INjonction à se FORMer et à s'Adapter) dirigé Manuella Roupnel et qui porte sur la formation professionnelle et le projet ARRECO (Accueil et Relocalisation des Réfugiés en Europe) dans lequel Samuel Delépine est porteur d'axe sont deux projets qui ont permis la création d'un réseau d'acteurs et de partenaires nous ayant interpellé sur cette nécessité de formation. Ce réseau complète celui existant au sein du département Carrières sociales.

Manuella Roupnel et Samuel Delépine sont les porteurs du projet de création de la licence professionnelle.

Les informations plus détaillées ci-dessous sont à retrouver de façon encore plus complète dans le diaporama de présentation du projet.

I- Objectifs généraux

- Proposer une formation innovante en lien avec les projets et la politique de l'UA (ouverture, responsabilité sociale, diversité des publics étudiants)
- Répondre aux objectifs de développement du département Carrières Sociales.
- Formation de professionnels compétents dans l'accompagnement de publics migrants et/ou vulnérables. Malgré la demande l'offre de formation en la matière est globalement absente localement et nationalement.
- Proposer un niveau licence (Bac+3) pour un public varié d'étudiants (le niveau des travailleurs sociaux n'est reconnu qu'à bac+2) .../...

II- Publics accueillis

Formation initiale

- Etre titulaire d'un DUT, d'une L2, d'un DEUST ou d'un BTS
- DUT Carrières sociales
- L2 Administration économique et sociale, Sciences politiques, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'éducation
- BTS économie sociale et familiale, services en espace rural, services et prestations dans les secteurs sanitaire et social (SP3S)
- Diplômes d'état du travail social (DEASS, DEES)
- Etudiants du Celfe (niveau B2)

Formation continue

Des **professionnels intervenants sociaux :** Assistant de service social, éducateur spécialisé, Conseiller en insertion professionnelle, CESF, salariés de collectivité (CCAS...), d'associations, Missions locales, Chargé de mission, Médiateur social, professionnels des dispositifs d'accueil des migrants (CADA, PADA, CHRS, Mineurs isolés...)

Et des personnes répondant aux conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 pour la validation d'acquis de l'expérience.

III- Formation

La formation se décline en UE et en bloc de compétence (voir le détail sur le diaporama de présentation de la formation, sur la maquette prévisionnelle ou sur la fiche AOF).

Ouverte à la formation continue pour l'intégralité du cursus, la licence proposera également des parcours modulaires en formation continue. En effet certains modules spécifiques sur les publics, le droit ou sur les méthodologies d'intervention et d'accompagnement social peuvent intéresser directement et de façon exclusive nombre de professionnels du territoire ligérien et au-delà.

IV- Insertion professionnelle

- chargé d'insertion,
- intervenant social,
- responsable de plateforme RH,
- coordinateur,
- chargé de mission,
- conseiller entreprise en OPCA ou à Pôle Emploi

Licence professionnelle

Domaine: Intervention sociale

Notre projet s'inscrit dans un contexte :

- de mise en place du plan présidentiel d'augmenter à 1 000 000 le nombre de demandeurs d'emploi en formation.
- du remplacement du Droit Individuel à la Formation (DIF) par le Compte Personnel de Formation (CPF) depuis le janvier 2015,
- d'apparition récente des métiers de conseiller entreprise à Pôle Emploi en lien avec les OPCA afin d'aider les entreprises à faire émerger et développer des compétences répondant à leurs besoins
- d'engagement de la France d'accueillir 30700 demandeurs d'asile sur les deux années à venir, auquel s'ajoute l'arrivée de 25 000 à 30 000 personnes d'un statut de protection.

Etablissement : IUT d'Angers-Cholet

Niveau: LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

Parcours : Accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables

() Renouvellement () Restructuration (X) Création ex-nihilo

Eléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	Parcours accompagnement et insertion
Publics concernés	La LP peut constituer un débouché cohérent pour des étudiants en formation initiale : - Etre titulaire d'un DUT, d'une L2, d'un DEUST ou d'un BTS : - DUT Carrières sociales - L2 Administration économique et sociale, Sciences politiques, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'éducation - BTS économie sociale et familiale, services en espace rural, services et prestations dans les secteurs sanitaire et social (SP3S) - Diplômes d'état du travail social (DEASS, DEES)

- Etudiants du Celfe (niveau B2)

Mais aussi pour des salariés en formation continue c'està-dire :

- des **professionnels intervenants sociaux :**Assistant de service social, éducateur spécialisé,
Conseiller en insertion professionnelle, CESF,
salariés de collectivité (CCAS...), d'associations,
Missions locales, Chargé de mission, Médiateur
social, professionnels des dispositifs d'accueil des
migrants (CADA, PADA, CHRS, Mineurs isolés...)

Et des personnes répondant aux conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 pour la validation d'acquis de l'expérience.

Communication et réseaux :

Notre participation à différents réseaux (IRESA, Réseaux 49, FAS, Fédération des entreprises d'insertion des PDL), la communication auprès de différents établissements scolaires et notre participation à différents programmes de recherche (INFORMA et ARRECO) permettront de faire connaître notre formation à un large panel d'acteurs.

Objectifs de la formation

Les débouchés par parcours type de formation sont, outre les métiers de conseiller formation, conseiller emploi ou conseiller en évolution professionnelle, les métiers de :

- chargé d'insertion,
- intervenant social,
- responsable de plateforme RH,
- coordinateur,
- chargé de mission,
- conseiller entreprise en OPCA ou à Pôle Emploi.

Organisation générale de la formation

Formation initiale, formation continue et parcours modulaires

Semestre 1 - 30 crédits ECTS

UE 1 Emploi, insertion et formation (100H)

- M1 Droit des étrangers, séjour et droit d'asile
- M2 Dispositifs d'accueil des publics étrangers
- M3 Droit, politique du logement et de l'hébergement
- M4 Politiques de l'emploi et de la formation professionnelle
- M5 Politiques migratoires européennes et nationales

UE 2 Société, territoires et institutions (100H)

- M6 Parcours, projets et circulations migratoires
- M7 Sociologie du chômage, de l'exclusion et des

vulnérabilités

- M8 Interculturalité
- M9 Psychotraumatismes de la migration
- M10 Santé des publics migrants et vulnérables

UE 3 Méthodes et pratiques (90H)

- M11 Méthodologie du projet et du diagnostic
- M12 Accompagnement et accueil des publics vulnérables
- M13 Ecoute active et entretiens
- M14 Aspects linguistiques de l'insertion/interprétariat

UE 4 Outils, expression et communication (100h)

- M15 Informatique
- M16 Langue
- M17 Gestion : GRH et approche budgétaire
- M18 Communication écrite professionnelle
- M19 Analyse des pratiques

Semestre 2 – 30 crédits ECTS

UE 5 Projet Tutoré (100h)

Le projet tutoré consiste au semestre 2 (100h) à la réalisation par l'étudiant d'un diagnostic territorial en lien avec l'emploi, le marché de l'emploi, les dispositifs, le chômage sur un territoire donné (selon commanditaire).

UE 6 Stage professionnel (420h) – 14 semaines

Une mutualisation des modules est envisagée avec :

DUT GEA IUT : Gestion du recrutement et de la formation : 9h

LP CHV UA : Encadrement des personnes dites vulnérables : 20h

CELFE UA : Approche culturelle de la migration et Renforcement linguistique et expression écrite et orale : 80h

CU Accueil des réfugiés U Angers- U Nantes : Droit des étrangers, Droit d'asile et Dispositifs d'accueil des publics étrangers, Parcours migratoires 40h/60h

- Effectifs prévisionnels
- 10- 15 étudiants la 1ère année
- 15-20 étudiants à partir de la 2^{ème} année

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Le volume global du socle commun de compétences sera de 60 ECTS. L'organisation des cours se déclinera sous forme de 3 grands blocs de compétences divisés en différentes compétences:

1. Bloc transversal (U3 U4)

Compétences linguistiques

Compétences informatiques

Compétences méthodologiques

Compétences comptable et gestion des ressources humaines

2. Disciplinaire (U1 U2)

Bien connaître les problématiques d'emploi, d'insertion et de formation

Bien connaître les publics vulnérables et migrants Conduire un accompagnement individuel et collectif Travail en réseau et approche territoriale et partenariale

3. Professionnel (U5 U6)

Construire et évaluer des parcours individualisés d'insertion

Mener à bien des projets de formation, d'accompagnement social ou professionnel Développer les partenariats et les partages d'expériences

Bilan de l'insertion professionnelle (si formation en renouvellement) :

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Les enseignants et enseignants-chercheurs du département CS pressentis pour composer l'équipe pédagogique sont :

- Carole Darmon, PRAG en anglais
- Samuel Delépine, MCF en géographie sociale (23ème section)
- Sylvie Duffar, PRAG en gestion et comptabilité
- Manuella Roupnel-Fuentes, MCF en sociologie, (19ème section)

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation La part du volume horaire d'enseignement des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation se situera autour de 30% pour les modules professionnalisants.

Les représentants du monde professionnel susceptibles d'intervenir dans la LP sont issus de: <u>Structures d'accompagnement vers l'emploi ou la formation</u>: Pôle

Emploi, missions locales, le PLIE (Plan locaux d'Insertion), Cap Emploi, Agefiph, Cap savoir, infodil,

Organisme de formation ou collecteur de fonds : Cap savoir, Infodil, Retravailler dans l'Ouest Angers, AdapéiFormation49, Apprentis d'Auteuil, OPCA (OPCALIA, UNIFORMATION), Agefos, ETTI,

DIRECCTE UT Angers,

CDIAE (conseil départemental de l'insertion,

CCAS d'Angers

Structures d'accueil et d'encadrements des « migrants »: France Horizon (s), SOS, CAO, France Terre d'Asile, CCAS d'Angers, CADA, PADA, CHRS

<u>Réseaux</u>: IRESA, ALDEV, réseaux chantiers 49 Maine et Loire, FAS, COORACE

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien Le personnel de soutien à la formation sont des personnes ressources issues du monde académique (sociologues, juristes, géographes, gestionnaires...) et des professionnels qui pourront intervenir dans le cadre de conférences, de tutorats, ou à titre de conseil afin d'apporter leur expertise sur la formation pour évaluer celle-ci en matière d'insertion professionnelle et nous faire remonter les besoins locaux en termes d'offres d'emploi.

La formation s'organisera sous forme en apprentissage, en

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

450H étudiant

Volume horaire de la formation :

20H de formation en anglais

contrat de professionnalisation; (utilisation de la FAD etc.)

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant:

Préciser l'organisation du Conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement sera composé de représentants du corps enseignant, de représentants d'étudiants et de professionnels issus du réseau partenarial tissé au travers de la formation. Il aura pour objectif de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des applications professionnelles en cohérence avec les évolutions du monde professionnel touchant le domaine de l'insertion et de la formation professionnelles. Il aura aussi à charge de d'éclairer l'équipe pédagogique sur la situation actuelle et prospective de l'emploi dans le champ de l'insertion et de la formation professionnelles, d'améliorer le continu de la formation et de faciliter la communication entre le(s) responsable(s) du diplôme et le tissu économique ou associatif où les étudiants seront

	susceptibles de s'insérer.
Lieu(x) de la formation	IUT d'Angers-Cholet, site de Belle-Beille. Cette
	implantation est motivée par la proximité des
	partenariats locaux angevins, des services universitaires
	(BU, services d'orientation)

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public	Non
Internationalisation des formations	L'accueil d'étudiants étrangers est possible et une passerelle pour des étudiants étrangers du Celfe ayant au moins un niveau B2 est prévue.
Conventionnement avec une institution privée française	Non